

Université de Montréal

**CRI 3360 : Ateliers de rétroaction de stage :
psychiatrie-légale**

Professeurs :

Jonathan Lambert

Tel : 514-864-9884

Courriel: jonathan.lambert.ippm@sss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck

Tel : 514-864-9884

Courriel: twebanck@hotmail.com

1. Objectifs généraux du cours

- Faciliter l'intégration de la pratique vécue dans le milieu de stage et des connaissances acquises à l'École de criminologie.
- Favoriser l'expression d'un style personnalisé, scientifique et rationnel, qui sera le fondement de ses interventions auprès des personnes, des groupes et des institutions sociales.
- Encourager l'identification de ses intérêts, de ses valeurs, de ses motivations, de ses forces et de ses limites en tant que professionnel.
- Amener l'étudiant à prendre une distance critique face aux enjeux cliniques, professionnels, administratifs et sociopolitiques propres à son milieu de stage.
- Développer les capacités d'expression et de communication.
- Favoriser une réflexion dynamique et critique en regard du vécu des stagiaires au niveau professionnel et personnel.

2. Modalités pédagogiques

Le cours sera donné sous forme de séminaire. Les présentations pourront être accompagnées d'une présentation vidéo (conférences, entrevues de patients) ayant un lien avec le sujet traité.

Les échanges et questions seront favorisés en tout temps. La discussion sera stimulée par la présentation de cas cliniques et par l'actualité.

A) L'étudiant : L'implication de l'étudiant déterminera la qualité des ateliers. L'expérience vécue par l'étudiant dans son milieu de stage sera au centre de cet atelier. **Il devra s'exprimer sur ses habiletés d'aspirant criminologue, i.e. son savoir, son savoir-faire et son savoir-être.** Certains jeux de rôle pourront être privilégiés.

B) Les discussions sur un thème : À partir des contenus et thèmes abordés par les étudiants ou le professeur, des échanges en collégialité permettront d'approfondir des sujets ou des problématiques spécifiques.

C) Les exposés : Les étudiant(e)s devront faire une présentation (45 minutes) clinique et / ou scientifique, suivi d'une séance de discussion (15 minutes), sur un sujet lié à la criminalité et aux troubles mentaux.

Un calendrier des présentations sera présenté en septembre.

3. Modalités d'évaluation de l'atelier de rétroaction

Participation.....20 points

- *Qualité des interventions
- *Réflexions et analyses
- *Efforts pour faire évoluer la discussion du groupe
- *Implication personnelle dans le contenu partagé
- *Assiduité
- *Respect des autres

Réflexion critique..... 15 points

*Une réflexion critique portant sur des observations fait dans le cadre du stage et appuyée par un cadre de référence pertinent.

Maximum de trois pages.

Présentation et description du sujet : (2 points).

Analyse et réflexion : (8 points).

Cadre théorique : (5 points).

Analyse clinique : Évaluation criminologique.....20 points

Qualité de l'analyse : 15 pts

Recommandations : 5 pts

Lien théorique et clinique.

Structure et cohérence du contenu.

Pertinence et rigueur de l'analyse.

Maximum de deux pages et demi.

L'exposé (voir la description à la page précédente).....45 points

- * Recherche et cadre théorique (20 points).
- * Liens théorie / pratique et liens avec votre stage, (15 points).
- * Qualité de la présentation orale (5 points).
- * Soutien technique et visuel (5 points).

En équipe de deux.

Dates de cours :

Cours #1 : 02-09-11 (présentation des plans de cours et des politiques de stage / rétroaction)

Cours #2 : 09-09-11 (intervention et éthique / rétroaction)

Cours #3 : 16-09-11 (entrevue clinique : cas particuliers / rétroaction)

Cours #4 : 23-09-11 (étude de cas / rétroaction)

**** Remettre la réflexion critique**

Cours #5 : 30-09-11 (évaluation du risque / rétroaction)
(explications sur le **travail** d'analyse clinique)

Cours #6 : 07-10-11 (rétroaction)

Cours #7 : 14-10-11 (rétroaction / correction de l'analyse clinique)

**** Remettre l'analyse clinique**

Cours #8 : 21-10-11 (exposé / rétroaction)

**** Remettre le rapport mi-stage**

Relâche scolaire (28-10-11) ... mais le stage continu ...

Cours #9 : 04-11-11 (exposé / rétroaction)

Cours #10 : 11-11-11 (exposé / rétroaction)

Cours #11 : 18-11-11 (exposé / rétroaction)

Cours #12 : 25-11-11 (exposé / rétroaction)

Cours #13 : 02-12-11 (bilan)

15-12-2011 (avant 16hr) ; **remettre le rapport de fin de stage.**

N.B. Les dates ainsi que le contenu des cours pourront être modifiés.

***Généralités**

A) PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de **l'interligne 1.5** et des caractères de **12 points**.

B) POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX

« Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.»

C) POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

École de criminologie

AUTOMNE 2011

Université de Montréal

CRI 3260 – Stage pratique: psychiatrie-légale

Professeurs :

Jonathan Lambert

Tel : 514-864-9884

Courriel: jonathan.lambert.ippm@sss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck

Tel : 514-864-9884

Courriel: twebanck@hotmail.com

STAGE CLINIQUE : CRI 3360 (9 crédits)

60 jours de stage (4 jrs. / semaine)

Début : 1 septembre

Fin : 19 décembre.

ÉVALUATION DU STAGE :

L'étudiant doit se rapporter aux pages 40 à 46 du **cahier du stagiaire** pour les détails de l'évaluation du stage et pour connaître le contenu exigé dans les rapports.

Rapport de mi-stage : 10 points

Mi-stage, document rédigé selon le canevas remis par l'École à remettre le **21-10-2011, avant 9h30**, maximum de 10 pages.

Rapport de fin de stage : 20 points

Fin de stage, document rédigé selon le canevas remis par l'École à remettre le **15-12-2011, avant 16hr**, maximum 20 pages.

Évaluation du superviseur et du professeur : 70 points

Note attribuée par le professeur, à partir des évaluations de mi-stage et de fin de stage dans le milieu, ainsi que des entretiens avec le superviseur.

**** Dates importantes, présence obligatoire :**

- 1) Colloque IPPM. (date et sujet à préciser)
- 2) Formation Pacification Omega, IPPM (date à préciser)

D'autres présences obligatoires de formation ou d'information pourraient s'ajouter.

***Généralités**

A) PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.

B) POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX

« Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.»

C) POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

BIBLIOGRAPHIE

- * American Psychiatric Association (2005). Mini DSM-IV -TR – Critères diagnostiques. Paris : Masson.

Code criminel de poche (2005). Thomson\ Carswell. Canada.

HCR-20 : Guide d'évaluation.

Références complémentaires :

- * Dubreucq, J-L. et al. (2005). Annales Médico Psychologiques 163, p. 852-865, Risque de violence et troubles mentaux graves.

Frances, A. et al. (2000). DSM-IV : Cas cliniques. Paris, Masson.

Hodgins, S. et al. (1993). Mental Disorder and Crime. Sage, London.

- * Kaplan, H.I; Sadock, B.J.(2005) Livre de poche de psychiatrie clinique. Paris, Pradel, deuxième édition.

- * Lalonde, P, Grunberg, F. (1998). Psychiatrie clinique: Approche bio-psycho-sociale. Boucherville, Gaetan Morin.

Lelord, François. (2000). Comment gérer les personnalités difficiles. Poches Odile Jacob. Paris.

Millaud, F. (1998). Le passage à l'acte: Aspects cliniques et psychodynamiques. Paris, masson.

Monahan, J. et al. (1984). Violence and Mental Disorder: Developments in risk assessment. The University of Chicago Press.

Monahan, J. et al. (2001). Rethinking Risk Assessment : The Macarthur Study of Mental Disorder and violence, Oxford University Press, New York.

Munro, A, (1999). Delusional Disorder: Paranoia and related illnesses. Cambridge University Press, Melbourne.

Mullen, P.E. et al. (2000). Stalkers and their victims. Cambridge University Press, Melbourne.

Robert I. Simon et al. (2008). Textbook of Violence Assessment and Management, American Psychiatry Publishing Inc., Washington.

Spitzer, R.L. et al. (1991). DSM-III-R : Cas cliniques. Paris, Masson.

- * Webanck, T. (2001). L'intervention clinique auprès des prévenus atteints de troubles de santé mentale. Éthique publique ; revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale. INRS. Éditions Liber. Printemps 2001, vol 3, no.1. p.110-116.